



L'école de la deuxième chance

L'école de la deuxième chance (E2C) permet à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

L'E2C est une structure indépendante qui construit des partenariats avec les entreprises et l'ensemble des acteurs de l'insertion. Elle est soutenue financièrement par la Communauté d'Agglomération.

Les publics concernés

L'école de la deuxième chance accueille des jeunes de 17 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire sans qualification et sans diplôme.

L'E2C fait partie des dispositifs mis en œuvre pour les aider à accéder à une formation qualifiante et à intégrer le marché du travail.

S'inscrire

L'inscription à l'École de la 2^e Chance (E2C) se fait tout au long de l'année.

Les jeunes qui intègrent l'E2C ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle et touchent une rémunération en moyenne de 300€ par mois, financée par la Région (montant variable selon la situation du jeune et incluant la protection sociale).

Pour s'inscrire, il suffit de contacter l'école pour demander un entretien.

Si l'entretien est positif, l'inscription est réalisée.

La formation se déroule dans les locaux de l'école de la 2^{ème} chance et sur les sites des entreprises partenaires.

Il n'y a pas d'internat.

À NOTER

L'inscription peut aussi être réalisée par l'intermédiaire de la Mission locale.

Le déroulement du parcours de formation

L'école de la deuxième chance propose un parcours en trois volets : une remise à niveau des savoirs de base (français, mathématiques, culture générale, bureautique, savoir-être), des stages en entreprise (qui constituent souvent près de la moitié du temps du parcours) et des activités culturelles et sportives.

La pédagogie suivie répond à la [charte du réseau des écoles de la deuxième chance](#). Le jeune est pleinement impliqué dans la conception de son parcours de formation et d'insertion professionnelle.

La durée

Selon le niveau du jeune à son arrivée dans une E2C et le projet mis en œuvre, la scolarité peut durer de 4 mois à 4 ans maximum.

Le coût de la formation

Les enseignements sont gratuits.

Les problèmes de transport, hébergement, restauration doivent être évoqués lors de l'inscription afin que l'école puisse aider le jeune en sollicitant ses partenaires (la [Mission locale](#), par exemple).

Après l'E2C ?

À la fin de son parcours, le stagiaire reçoit une attestation de compétences acquises.

L'école de la deuxième chance privilégie les sorties vers la formation qualifiante et en alternance (préparation d'un CAP, d'un bac professionnel). Toutefois, le jeune peut interrompre sa scolarité s'il trouve un emploi durable. Mais dans tous les cas, les jeunes doivent sortir des E2C avec un projet professionnel abouti et réaliste en termes d'emploi, quitte à développer plusieurs projets parallèles pour s'assurer le succès d'au moins l'un d'entre eux.

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi :
 - de 8h30 – 12h15 et 13h30 – 17h30

ALLER PLUS LOIN SUR LE SITE

➤ [L'annuaire des formations](#)

ALLER PLUS LOIN SUR INTERNET

➤ [Réseau e2c](#)

➤ [E2C](#)



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30